

République Française  
 Département Eure  
 Commune de St Georges Motel

## Compte rendu de séance

### Séance du 20 Mars 2019

L' an 2019 et le 20 Mars à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,en Mairie sous la présidence de BONNOT Evelyne Maire

**Présents :** Mme BONNOT Evelyne, Maire, Mmes : ALLAND Nancy, CANTERO Nathalie, DACHARY - LAVAL Sandrine, HUREL Pascale, MM : CHARBONNEL Olivier, CHATAIN Jean-Claude, COCHELIN Denis, DESRAME Bruno, GUIRLIN Jean-Louis, JACQUEMIN Gérard

Excusé(s) : Mme ALEXIS Julie

#### Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 12
- Présents : 11

**Date de la convocation :** 12/03/2019

**Date d'affichage :** 12/03/2019

#### Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture d'Evreux  
 le : 22/03/2019

et publication ou notification  
 du :

**A été nommé(e) secrétaire :** M. GUIRLIN Jean-Louis

#### Objet(s) des délibérations

### SOMMAIRE

Subvention au titre des amendes de police - 01\_200319  
 Subvention au titre de l'Assainissement en traverse - 02\_200319  
 Compte de gestion - Budget patrimoine 2018 - 03\_200319  
 Compte de gestion - Budget commune 2018 - 04\_200319  
 Compte de Gestion - Budget assainissement 2018 - 05\_200319

En préambule, Madame le Maire informe son Conseil de la démission pour raison personnelle d'une secrétaire de mairie.

#### réf : 01 200319 :Subvention au titre des amendes de police

Madame le Maire expose,

Dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR), le Conseil Départemental peut faire bénéficier les communes, de subventions au titre des amendes de police.

Le taux de subvention accordé par le département de l'Eure est fixé chaque année selon le nombre de dossiers et l'enveloppe financière du dispositif. Pour être subventionnable, le projet doit avoir un coût supérieur à 2000 € et inférieur à 30 500 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire :

- A signer les devis concernant les travaux de sécurisation sur :

- la route de Marcilly, réalisation d'une plate-forme servant de parking
- la route de Dreux, réfection de trottoirs
- la rue d'Abondant, réalisation d'un passage surélevé
- la route de Marcilly, réalisation d'un passage surélevé
- l'allée du Château, purge et réfection de la voirie
- Au 12 rte de Nonancourt, aménagement d'un espace pour poubelle à verre

- Valide le plan de financement de ses travaux
- A demander les subventions correspondantes au titre des amendes de police
- A signer les pièces administratives correspondantes.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

**réf : 02 200319 : Subvention au titre de l'Assainissement en traverse**

Madame le Maire expose,

Dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR), le Conseil Départemental peut faire bénéficier les communes, de subventions au titre de l'assainissement en traverse.

Le taux de subvention accordé par le département de l'Eure est fixé à 40% du montant des travaux éligibles, plafonnés à 100 000 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire :

- A signer le devis concernant les travaux d'assainissement en traverse :
  - Au droit du 27 route de Marcilly, pose d'une grille d'engouffrement avec traversée de route
- Valide le plan de financement de ses travaux
- A demander les subventions correspondantes au titre de l'assainissement en traverse
- A signer les pièces administratives correspondantes.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

**réf : 03 200319 : Compte de gestion - Budget patrimoine 2018**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte de gestion 2018 du budget communal du patrimoine, présenté par Monsieur le Receveur municipal.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

**réf : 04 200319 : Compte de gestion - Budget commune 2018**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte de gestion 2018 du budget communal de la commune, présenté par Monsieur le Receveur municipal

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

**réf : 05 200319 : Compte de Gestion - Budget assainissement 2018**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte de gestion 2018 du budget communal de l'assainissement, présenté par Monsieur le Receveur Municipal

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Séance levée à: 20:30

En mairie, le 22/03/2019  
 Le Maire Evelyne BONNOT

